



2024

BILAN

COMPTE DE RÉSULTAT

ANNEXES

S O M M A I R E

BILAN

ACTIF

PASSIF

COMPTE DE RÉSULTAT

ANNEXE

NOTE 01

À

NOTE 11

BILAN ACTIF				
POSTES	EXERCICE 2024			EXERCICE 2023
	Brut	Amo./Prov.	Net	
I <u>ACTIF IMMOBILISÉ</u>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	317 251	73 188	244 063	139 440
Frais de recherche et de développement	7 020	7 020	0	0
Marques,logiciels ; droits et valeurs similaires	310 231	66 168	244 063	139 440
<i>Immobilisations corporelles</i>	103 497	84 166	19 331	19 078
Autres immobilisations corporelles	103 497	84 166	19 331	19 078
<i>Immobilisations en cours</i>	0	0	0	83 710
SIRH	0	0	0	83 710
<i>Immobilisations financières</i>	29 146	0	29 146	29 146
Participations et créances rattachées	310	0	310	310
Autres immobilisations financières	28 836	0	28 836	28 836
TOTAL (I)	449 894	157 354	292 541	271 374
II <u>ACTIF CIRCULANT</u>				
<i>Créances</i>	1 851 213	0	1 851 213	1 916 428
Créances clients, usagers et comptes rattachés	251 217	0	251 217	197 127
Autres créances	1 599 996	0	1 599 996	1 719 301
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	13	0	13	13
<i>Disponibilités</i>	501 006	0	501 006	261 665
TOTAL (II)	2 352 232	0	2 352 232	2 178 106
<i>Charges constatées d'avance</i>	18 562	0	18 562	27 939
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	2 820 689	157 354	2 663 334	2 477 419

BILAN PASSIF		
POSTES	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
I <u>FONDS PROPRES</u>		
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>	463 159	463 159
Fonds de dotation	457 347	457 347
Fonds statutaires	5 812	5 812
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	292 679	602 518
<i>Report à nouveau</i>	0	- 248 535
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	16 853	- 61 303
TOTAL (I)	772 692	755 839
II <u>PROVISIONS</u>		
<i>Provisions pour risques</i>	178 074	96 007
Personnel	20 000	0
Versement mobilité	158 074	96 007
<i>Provisions pour charges</i>	117 750	102 226
Indemnités de départ à la retraite	117 750	102 226
TOTAL (II)	295 824	198 232
III <u>DETTES</u>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	300 000	0
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	123 619	117 633
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	400 096	311 957
<i>Autres dettes</i>	32 208	877
TOTAL (III)	855 924	430 468
<i>Produits constatés d'avance</i>	738 895	1 092 881
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	2 663 334	2 477 419

COMPTE DE RÉSULTAT			
POSTES	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	VARIATION (N)-(N-1)
Cotisations	1 772 390	1 663 147	109 243
Ventes de biens et services			
<i>Ventes de biens</i>	0	0	0
<i>Ventes de prestations de service</i>	2 207 833	1 740 508	467 325
Produits de tiers financeurs			
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>			
<i>Subventions d'exploitation</i>	361 986	67 786	294 200
<i>Dons manuels</i>	50 251	3 761	46 490
<i>Contributions financières</i>	900 000	615 000	285 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts	32 661	10 831	21 830
Autres produits	166	0	166
Total des produits d'exploitation (I)	5 325 286	4 101 033	1 224 253
Variation des stocks	0	0	0
Autres achats et charges externes	2 047 556	1 412 290	635 267
Impôts, taxes et versements assimilés	229 899	198 382	31 517
Salaires et traitements	2 072 907	1 791 225	281 683
Charges sociales	831 203	697 403	133 800
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	56 549	30 913	25 636
Dotations aux provisions	97 592	50 400	47 192
Autres charges	67	594	-528
Total des charges d'exploitation (II)	5 335 772	4 181 207	1 154 566
1. RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	-10 486	-80 174	69 688
Autres intérêts et produits assimilés	20 607	15 771	4 835
Total des produits financiers (III)	20 607	15 771	4 835
Intérêts et charges assimilés	0	0	0
Total des charges financières (IV)	0	0	0
2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	20 607	15 771	4 835
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1+2)	10 120	-64 403	74 523
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 234	3 099	15 135
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0	0
Total des produits exceptionnels (V)	18 234	3 099	15 135
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 501	0	11 501
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0	0
Total des charges exceptionnelles (VI)	11 501	0	11 501
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	6 733	3 099	3 634
Impôts sur les sociétés (VII)	0	0	0
EXCÉDENT OU DÉFICIT (1 + 2 + 4 - VII)	16 853	-61 303	78 156

ANNEXE - EXERCICE 2024

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels et comporte des éléments d'informations complémentaires au bilan et au compte de résultat de manière à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Fédération.

Ces informations ont été classées de façon suivante :

NOTE : 01 PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE

NOTE : 02 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

NOTE : 03 TABLEAU DES PROVISIONS

NOTE : 04 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

NOTE : 05 ETAT DES CRÉANCES

NOTE : 06 ETAT DES DETTES

NOTE : 07 EFFECTIFS FÉDÉRATION ET FONDATION

NOTE : 08 REMUNERATION ET HONORAIRES

NOTE : 09 EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

NOTE : 10 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

NOTE : 11 AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER

PRINCIPES COMPTABLES MIS EN OEUVRE

La Fédération de L'Arche en France regroupe des associations régies par la loi de 1901 ayant pour but, dans l'esprit de la charte de L'Arche, de proposer une vie partagée aux personnes adultes avec un handicap mental par la création ou la gestion de foyers et services, dans le but de susciter des relations, de gagner en autonomie, d'exercer un travail ou une activité correspondant à leurs possibilités et de s'insérer dans la société.

Elle a pour but :

- d'appuyer les actions des associations membres et de les coordonner, notamment en créant des liens et une entraide entre les communautés de L'Arche en France et en soutenant l'action menée par L'Arche Internationale,
- de contribuer, notamment par apport de moyens immobiliers appropriés à l'aide matérielle dont elles ont besoin,
- de favoriser et de soutenir la création et le fonctionnement de toute nouvelle association dans la Zone France ou à l'étranger, adhérant à la charte de L'Arche et acceptée par la Fédération Internationale de L'Arche,
- de fournir les moyens pédagogiques appropriés de formation, de perfectionnement, et d'informations des assistants des associations membres,
- de représenter, toutes les fois qu'une action collective doit être exercée, les associations membres auprès des pouvoirs publics, des associations et organismes sociaux nationaux et internationaux et des tiers,
- de mettre à leur disposition les services techniques susceptibles de les aider sur les plans législatif et réglementaire, juridique, financier, fiscal, comptable et social,
- de faire connaître l'esprit, les objectifs et les activités de la Fédération et des Associations membres.

Au 31 décembre 2024, le réseau de L'Arche en France compte 39 communautés organisées en 6 régions.

Evénements marquants de l'exercice

L'exercice 2024 a été marqué par plusieurs événements ayant eu un impact significatif sur les comptes :

- L'organisation des 60 ans de L'Arche, dont le coût global de 661k€ a été financé par la participation des communautés et une aide financière exceptionnelle de 250k€ de la Fondation Les Amis de L'Arche.
- La mise en production du nouveau site Internet de la Fédération pour 152k€, qui sera amorti sur 5 ans. La mise en chantier du site était en immobilisations en cours en 2023 pour 84k€.
- Le projet de mise en place d'un Dossier de l'Usager Informatisé lancé en septembre 2023 se poursuit avec des dépenses de 353k€ en 2024, couvertes par une subvention de la CNSA. Par ailleurs, la Fédération a contracté un prêt de 300k€ auprès de la Fondation Les Amis de L'Arche pour couvrir le décalage de trésorerie entre les dépenses et les versements de la subvention. Ce prêt est prévu douze mois sans intérêts ni frais.

Evénements postérieurs à la clôture

A la connaissance de la Fédération, il n'existe pas d'événements postérieurs à la clôture.

Les comptes annuels de l'exercice 2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et des règlements ANC 2018-06 et 2020-08 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Les principales méthodes appliquées sont les suivantes :

I) Amortissements des immobilisations

Les taux et modes principaux utilisés pour l'amortissement des immobilisations corporelles (amortissement économique) sont les suivants :

Immobilisations corporelles et incorporelles	Taux	Mode
Logiciel	1	Linéaire
Frais de développement	1/5	Linéaire
Installations générales, agencements et aménagements	1/4 à 1/10	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	1/3	Linéaire
Mobilier	1/3	Linéaire
Véhicule	1/5	Linéaire

II) Immobilisations financières

Participations, autres titres immobilisés

Les titres de participations sont évalués à leur prix d'acquisition ou de souscription. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Prêts

Depuis la loi PACTE, la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) n'est plus obligatoire pour L'Arche en France. Le montant restant correspondant aux participations passées.

III) Provisions

Versement mobilité

Dans l'attente de la décision de l'URSSAF suite à une demande d'exonération du Versement Mobilité (VM) et de la régularisation des périodes passées, le montant des cotisations annuelles théoriques dues au titre de l'exercice a été provisionné pour 2024, en respect du principe de prudence.

L'assiette du versement de mobilité est constituée des rémunérations soumises à cotisations de Sécurité sociale. La fixation du taux relève du syndicat des transports pour l'Ile-de-France (Ile-de-France mobilités), soit 3,2% en 2024 pour PARIS 15^E.

Indemnités de départ à la retraite (IDR)

Les indemnités de départ à la retraite (IDR) sont calculées selon des hypothèses de départ, de taux d'actualisation et de turnover.

IV) Cotisations

Les cotisations appliquées aux associations affiliées comportent une part statutaire et une contribution au financement de ses missions fédérales.

Le montant total des cotisations dues au titre de l'année N est calculé sur la base du budget exécutoire de l'année N accordé par les financeurs entre février et juin de l'année N. Pour les dispositifs non médico-sociaux gérés par certaines associations (habitats inclusifs), le budget prévisionnel d'exploitation est retenu comme base de calcul.

Ce budget exécutoire n'étant connu par les communautés qu'entre février et juin de l'année N, deux appels de cotisations sont effectués par L'Arche en France :

- 1^{ier} appel : un acompte est demandé aux communautés en février de l'année N. Cet acompte correspond à 75% du montant appelé en année N-1 sur la base du budget exécutoire N-1.
- 2^{ième} appel : la demande de versement du solde de la cotisation est adressée aux communautés en juillet de l'année N. Ce solde est égal au total de la cotisation de l'année N (2,25% du budget exécutoire de l'année N) moins l'acompte versé en février.

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	463 159				463 159
Fonds propres avec droit de reprise					0
Ecart de réévaluation					0
Réserves libres		-61 303	353 983		292 680
Réserves pour projets de l'entité	602 518			-602 518	0
Report à nouveau	-248 535		248 535		0
Excédent ou déficit de l'exercice	-61 303	61 303	16 853	0	16 853
Situation nette	755 838	0	619 371	-602 518	772 692
Dotations consommables					0
Subventions d'investissement					0
Provisions réglementées					0
TOTAL	755 838	0	619 371	-602 518	772 692

TABLEAU DES PROVISIONS				
SITUATIONS ET MOUVEMENTS	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE
Provision pour risques				
<i>Versement mobilité</i>	96 007	62 067	0	158 074
<i>Personnel</i>	0	20 000	0	20 000
<u>Provisions pour charges</u>				
<i>Provision pour départ à la retraite</i>	102 226	15 524	0	117 750
TOTAUX	198 233	97 592	0	295 824

Provision pour risques

Dans l'attente de la décision de l'URSSAF suite à une demande d'exonération du Versement Mobilité (VM) et de la régularisation des périodes passées, le montant des cotisations annuelles théoriques dues au titre de l'exercice a été provisionné pour 2024, en respect du principe de prudence.

Une nouvelle provision est constituée pour un risque sur le personnel.

Provision pour charges

L'hypothèse de calcul de la provision pour départ à la retraite est la suivante :

- départ à 65 ans
- taux d'actualisation de 3,38%
- turnover de 16,40%

L'indemnité de départ à la retraite correspond à l'indemnité légale.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS				VNC
Rubriques et postes	Valeur brute au 31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2024	Valeur brute au 31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2024	Valeur nette au 31/12/2024
Immobilisation incorporelles	165 344	151 907	0	317 252	25 903	47 285	0	73 188	244 063
Frais de recherche et de développement	7 020	0	0	7 020	7 020	0	0	7 020	0
Marques, logiciels, droits et valeurs similaires	158 323	151 907	0	310 230	18 883	47 285	0	66 168	244 063
Immobilisations corporelles	93 980	9 517	0	103 497	74 902	9 264	0	84 166	19 331
Autres immobilisations corporelles	93 980	9 517	0	103 497	74 902	9 264	0	84 166	19 331
Immobilisations en cours	83 710	0	83 710	0					0
SIRH	0	0	0	0					0
Site internet	83 710	0	83 710	0					0
Immobilisations financières	29 146	0	0	29 146					29 146
Participations et Créances rattachées	10	0	0	10					10
Autres titres immobilisés	300	0	0	300					300
Autres immobilisations financières	28 836	0	0	28 836					28 836
TOTAL GÉNÉRAL	372 179	161 424	83 710	449 893	100 805	56 549	0	157 354	292 540

AUGMENTATIONS	161 424
Immobilisations incorporelles	
Site Internet	151 907
Immobilisations corporelles	
<u>Matériel de transport</u>	
Néant	
<u>Matériel de bureau et matériel informatique</u>	
Achats informatiques	9 078
<u>Mobilier</u>	
Chaises, Destructeur papier	440
Immobilisations en cours	
Néant	
Immobilisations financières	
Néant	

DIMINUTIONS	83 710
Immobilisations incorporelles	
Néant	
Immobilisations corporelles	
<u>Matériel de transport</u>	
Néant	
<u>Matériel de bureau et matériel informatique</u>	
Néant	
<u>Mobilier</u>	
Néant	
Immobilisations en cours	
Site Internet	83 710
Immobilisations financières	
Néant	

CRÉANCES ET RÉGULARISATION AU 31/12/2024

Créances et régularisations	Montant brut	Liquidité de l'actif		2023
		Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	
CRÉANCES	251 217	251 217	0	197 127
<i>Créances clients et comptes rattachés</i>				
Ventes de biens ou de prestations de services				
Clients divers	13 786	13 786		3 304
Réseau Arche	237 431	237 431		193 823
AUTRES CRÉANCES	1 599 996	652 202	944 594	1 719 301
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>				
Fournisseurs débiteurs	1 864	1 864		3 280
Avances et acomptes versés sur commandes	55 673	55 673		66 487
<i>Personnel - Avances et acomptes</i>				
Rémunérations	19 310	19 310		
Frais				220
Avances permanentes	22 000		18 800	18 800
<i>Réseau Arche</i>				
Convention de trésorerie, Fondation "Les Amis de l'Arche"	471 493		471 493	471 493
<i>Débiteurs divers</i>				
CPAM	772	772		1 697
Chèques déjeuner	334	334		8 824
<i>Produits à recevoir</i>				
CNSA	1 028 551	574 250	454 301	1 148 500
COMPTES DE RÉGULARISATION	18 562	18 562	0	27 939
<i>Charges constatées d'avance</i>				
Assurances Bry	1 794	1 794		1 799
Digiforma	6 727	6 727		6 727
TDI Services	6 186	6 186		19 278
Le Cèdre	109	109		135
UNIOPSS	3 746	3 746		
TOTAL CRÉANCES ET RÉGULARISATION	1 869 775	921 981	944 594	1 944 367

DETTES ET RÉGULARISATION AU 31/12/2024

Dettes et régularisations	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif			2023
		à moins d'un an	à plus d'un an	à plus de cinq ans	
Emprunts et dettes financières diverses	300 000	300 000	0	0	0
<i>Emprunts</i>					
Fondation Les Amis de L'Arche	300 000	300 000			
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	123 619	123 619	0	0	117 633
<i>Fournisseurs</i>					
Achats de biens ou de prestations de services	95 121	95 121			74 388
Fournisseurs - Avances créditeurs	1 000	1 000			147
Réseau Arche	15 498	15 498			31 098
Factures non parvenues	12 000	12 000			12 000
DETTES FISCALES ET SOCIALES	400 096	400 096	0	0	311 957
<i>Personnel, charges à payer</i>					
Remboursement de frais	2 515	2 515			492
Dettes provisionnées pour congés à payer	117 727	117 727			81 672
Dettes provisionnées pour RTT	12 173	12 173			12 068
<i>Organismes sociaux</i>					
URSSAF	97 364	97 364			90 624
Malakoff - Retraite et prévoyance	32 281	32 281			28 956
Malakoff - Mutuelle	21 888	21 888			18 589
Axa	14 400	14 400			11 137
OPCO Santé	15 160	15 160			13 338
<i>Organismes sociaux, charges à payer</i>					
Charges sociales sur congés à payer	63 078	63 078			41 773
Charges sociales sur RTT	4 869	4 869			4 827
<i>Autres impôts, taxes et versements assimilés</i>					
Prélèvement à la source	13 288	13 288			8 480
Taxe sur les salaires	5 353	5 353			
AUTRES DETTES	32 208	32 208	0	0	877
<i>Créditeurs divers</i>					
Clients créditeurs	2 125	2 125			
Compte courant Fondation Les Amis de L'Arche	27 848	27 848			
Autres	2 235	2 235			877
COMPTES DE REGULARISATION	738 895	246 298	492 597	0	1 092 881
<i>Produits constatés d'avance</i>					
CNSA	738 895	246 298	492 597		1 092 881
TOTAL DETTES ET RÉGULARISATION	1 594 819	802 222	492 597	0	1 523 349

EFFECTIF DE L'ANNÉE 2024

Services Fédération	ETP 2024	ETP 2023
Direction et Administratif	1,55	3,89
Ressources humaines	3,44	2,24
Communication	6,21	3,67
Comptabilité	1,10	0,96
IT	1,80	0,89
Sous-total Siège	14,10	11,65
DUI	0,90	
Coordination	8,16	7,50
Evénements	0,91	1,10
Centre de formation	5,33	4,85
Sous-total Hors Siège	15,30	13,45
Total Fédération	29,40	25,10

Mis à disposition Fondation	ETP 2024	ETP 2023
Direction et Administratif	1,76	1,85
Collecte de fonds	11,77	9,12
Comptabilité	0,50	1,36
IT	0,10	0,10
Total Mis à disposition Fondation	14,13	12,43

Mise à disposition autres associations	ETP 2024	ETP 2023
Communautés-Resp. Collecte régionale	2,82	1,80
Total Mis à disposition autres associations	2,82	1,80

Total ETP	46,35	39,33
------------------	--------------	--------------

REMUNERATION ET HONORAIRES

Rémunérations :

Les dirigeants bénévoles ne perçoivent pas de rémunération, directe ou indirecte, pour leur activité de gestion et d'administration.

Honoraires du commissaire aux comptes :

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes (Cabinet Mazars), facturés au titre du contrôle légal des comptes 2024 et figurant au compte de résultat de l'exercice, s'élève à 12 296 euros enregistrés en facture non parvenue (FNP).

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU 31/12/2024

Les heures de présence des administrateurs en Conseil d'Administration ne sont pas considérées comme des contributions volontaires.

Ainsi, les Contributions Volontaires en Nature étant non significatives, elles ne sont pas valorisées dans les comptes annuels.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

EXERCICE 2024		
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	2024	2023
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>		
<i>Sur opérations de gestion</i>		
Cotisation 2023	18 234	0
<i>Sur opérations de gestion</i>		
Produits sur exercices antérieurs		3 099
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>		
<i>Sur opérations de gestion</i>		
Charges sur exercices antérieurs	11 001	0
Divers	500	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 733	3 099

ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER						
Etat du contributeur	Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource
Irlande	30/09/2024	Personne morale	Facture	Direct	Virement	290,00
Total - Irlande						290,00
Suisse	17/09/2024	Personne morale	Facture	Direct	Virement	290,00
Suisse	12/07/2024	Personne morale	Facture	Direct	Virement	600,00
Suisse	07/03/2024	Personne morale	Facture	Direct	Virement	450,00
Total - Suisse						1 340,00
Canada	02/09/2024	Personne morale	Facture	Direct	Virement	290,00
Total - Allemagne						290,00
TOTAUX						1 920